

Le dossier a fait l'objet d'une réunion interministérielle

## Algérie Poste peine à faire face au manque de liquidités



©  
D.R.

**Le problème de manque de liquidités dans les bureaux de poste n'arrive toujours pas à être solutionné, malgré toutes les mesures décidées par le ministère chargé de ce secteur.**

La crise vécue en 2010 et d'autres épisodes bien après sont encore présents dans les mémoires au grand dam des clients d'Algérie Poste dont la plupart sont contraints de passer par cette entité pour toucher leur salaire, leur retraite et autres aides sociales. Dire que "le problème est conjoncturel et lié seulement à la crise sanitaire" comme qualifié hier par Dahmani, DG d'Algérie Poste lors de son passage à la Chaîne III, serait bien loin de la réalité, du moins en grande partie. "La crise sanitaire a quelque peu accentué ce phénomène qui dure depuis des années sans que l'on puisse y mettre un terme, alors que les solutions existent et sont bien simples à l'image de la modernisation technologique à travers notamment la numérisation", nous a indiqué une source au fait de ce dossier, qui a fait l'objet, mardi dernier, d'un Conseil interministériel présidé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Il a été décidé la nécessité d'étaler, pendant tout le mois calendaire, le versement des salaires, des retraites et des aides sociales de l'État et d'adapter les horaires de travail des bureaux de poste en fonction de la demande. Il est question également de l'élargissement de l'accès aux guichets automatiques des banques en mettant en œuvre rapidement l'interopérabilité des systèmes monétiques d'Algérie Poste et celui des banques. À ce

propos, le DG d'Algérie Poste a indiqué lors de son passage à la radio que "l'interopérabilité est opérationnelle depuis janvier dernier et a permis aux clients de retirer au mois de juin pas moins de 8 milliards de dinars". Le Premier ministre a, par ailleurs, évoqué "la nécessaire implication des walis pour superviser et accompagner par des escortes les mouvements de fonds entre les agences excédentaires et les agences en déficit de liquidités, ainsi que l'accélération du processus permettant aux banques et aux établissements financiers de verser leurs excédents de trésorerie dans les bureaux de poste".

Il en appelle, en définitive, à "l'encouragement des acteurs de la société civile à apporter leur assistance à l'organisation des files d'attente à l'extérieur des bureaux de poste". Dans le communiqué qui a sanctionné la réunion interministérielle, il est évoqué "l'indisponibilité d'une partie des personnels féminins ayant la garde d'enfants" comme l'une des raisons qui serait à l'origine de cette pression, alors qu'Algérie Poste est l'une des rares entreprises qui n'a pas tenu compte de cette disposition de loi spéciale Covid en rappelant tout son personnel féminin sans distinction aucune. À noter que le montant total des retraits a atteint "près de 375 milliards de dinars pour le mois de juin" comme indiqué par le responsable d'Algérie Poste, qui a parlé aussi "d'une baisse de plus de 29%" des retraits au niveau des succursales de la Banque d'Algérie au 1er semestre 2020 comparé à la même période 2019. Idem pour l'alimentation des bureaux de poste à travers les encaissements qui a connu, quant à elle, une baisse de 15%. Selon Dahmani, "cela est dû à la situation économique que traverse le pays".

**Nabila Saïdoun**